SARL BEM WOOD
3 Chemin des Ecussons
44430 LE LANDREAU
R.C.S. NANTES 831 701 776

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société BEM WOOD, société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision des associés en date du 29 mai 2026, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les comptes annuels clos le 31 août 2025, qui n'ont pas fait l'objet d'un audit, ni d'un examen limité, font apparaître les éléments suivants :

- ✓ Un chiffre d'affaires d'un montant de 2 950 251 € contre un montant de 2 414 121 € au 31 août 2024,
- ✓ Un excédent brut d'exploitation d'un montant de 232 034 € contre un montant de 252 455 € au 31 août 2024,
- ✓ Un résultat net comptable bénéficiaire d'un montant de 124 381 € contre un montant de 168 522 € au 31 août 2024,

AEC Commissariats
Cocerto Audit
24 rue de la Rigourdière - CS 41738
35517 Cesson Sévigné Cedex
02 99 83 87 88
rennes@cocerto.fr

- ✓ Les principaux postes suivants de nature financière figurant au bilan :
 - Des capitaux propres de 867 425 € pour un capital social de 300 000 €,
 - Des disponibilités et des valeurs mobilières de placement pour un montant de 647 382 €,
 - Un endettement financier d'un montant de 36 644 €,
 - Des comptes courants d'associés créditeurs d'un montant de 80 437 €.

L'assemblée générale ordinaire du 17 décembre 2025 a décidé d'affecter le bénéfice de 124 381 € relatif à l'exercice clos le 31 août 2025 à titre de dividendes pour 30 000 € et en autres réserves pour le solde.

La situation comptable arrêtée au 30 avril 2026 montre :

- ✓ Un chiffre d'affaires d'un montant de 2 077 K€ pour 8 mois d'activité, soit en ligne avec le niveau d'activité de l'exercice précédent,
- ✓ Des disponibilités et valeurs mobilières de placement d'un montant de 774 190 €.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- à vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Cesson Sévigné
Le 12 juin 2026

Pour la société
AEC COMMISSARIATS - Cocerto Audit



Yves BOUTRUCHE
Commissaire aux comptes et à la transformation